

Compte rendu du CHSCT D de la Haute-Loire du 25 mars 2021



La délégation de la FNEC FP FO 43 au CHSCT D

Guy THONNAT - Christian EYMARD -
Naziha BOUACHMIR - Evelyne PAILLARD -
Bruno GOLEO.

Big MOTHER is watching you But she doesn't hear you !!!

SOMMES NOUS ENCORE EN DÉMOCRATIE ?

Le CHSCT Départemental qui s'est tenu ce jeudi 25 mars a dépassé toutes les bornes. Profitant de la situation sanitaire, l'Inspectrice d'Académie bien cachée derrière son écran devenu son plus fidèle allié, a mis tout en œuvre pour empêcher les délégués du personnel, tous syndicats confondus, de traiter les problèmes très nombreux auxquels sont confrontés nos collègues.

Railleries, sarcasmes, mépris ouvert, autoritarisme déplacé, coupures de micro, absence de réponse aux problèmes malgré tout posés, refus de traiter les questions, c'est ce que Madame l'Inspectrice d'Académie appelle le « dialogue social ».

Alors que la profession est confrontée à des problèmes sans nom du fait de la politique ministérielle aggravée par la situation liée au COVID, l'IA s'autosatisfait de toute action qu'elle mène.

Pourtant il n'y pas de quoi faire la fière à bras :

- La DSDEN est dévastée par les congés de maladie des personnels
- Les 2 écoles de BRIOUDE sont sans directeurs
- Pas moins de 5 chefs d'établissement sont arrêtés.

Mais que Madame l'Inspectrice soit assurée que FORCE OUVRIERE ne se laissera pas impressionnée par ses outrances, ses railleries, son mépris affiché des personnels, de leurs représentants.

Problèmes de remplacements

Alors que l'IA niait en début d'année les problèmes de remplacement dans le département, elle est aujourd'hui contrainte de reconnaître le manque criant de remplaçants en indiquant que « les circonscriptions étaient asphyxiées ». Pour exemple, dans la seule circonscription de Brioude, c'est plus d'une dizaine de collègues qui ne sont pas remplacés chaque jour. Sur le département, l'IA a indiqué que 88% des remplacements avaient été assurés depuis le début d'année. Le CHSCT a voté à l'unanimité l'avis suivant :

La délégation FO a voté 2 avis pour le recrutement de personnels enseignants et AESH.

UNE PREMIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT :

Les représentants syndicaux titulaires et suppléants n'ont pas été remplacés dans leur classe.

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs

Alors que le parlement débat d'un projet de loi liberticide et que le gouvernement publie des décrets scandaleux qui autorisent le fichage de nos concitoyens et en particuliers celui des adhérents des syndicats, des milliers de personnes se sont mobilisés ce week-end encore pour en demander le retrait.

Alors que le gouvernement persiste à fermer des postes dans les hôpitaux, les services publics et l'école de la République, il vient de prendre des mesures nouvelles de restrictions des libertés.

Alors que vous persistez à fermer des postes d'enseignants et d'administratifs, que la quasi-totalité des classes fermées le sont en milieu rural contre les engagements pris devant la représentation nationale, les écoles, les établissements sont aujourd'hui en grande tension, partout il manque des personnels et la crise sanitaire ne fait qu'aggraver un problème récurrent depuis des années.

Les conséquences de la décision de ne pas recruter en urgence la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de réabonder celles-ci sont désastreuses. Partout les remplaçants manquent ! (Plus de 300 jours non remplacés à l'EREA, 10 classes fermées le 18/03 sur la seule circonscription de Brioude et la situation est similaire à Monistrol).

Ainsi, nos collègues directeurs d'écoles de 1 à 3 classes voient-ils leurs décharges non assurées, dans certaines écoles, les directeurs sont contraints de prendre des classes sur leur temps de décharge, la formation continue est renvoyée au rang des accessoires pour dégager des remplaçants. (Nous notons que les décriées formation dites en constellation sont elles bien maintenues)

La FNEC FP-FO le répète, le premier des gestes barrières c'est la création des postes nécessaires. En Creuse, le député et l'IA DASEN ont indiqué que le Ministre allait réabonder la dotation départementale pour éviter les 10 fermetures de classes dans le 1^{er} degré. Ce qui est possible en Creuse doit l'être en Haute-Loire. La FNEC FP FO vous demande d'intervenir à tous les niveaux pour obtenir les postes nécessaires. Oui, il faut des enseignants !

Il faut des enseignants et des personnels administratifs et médico-sociaux sous statut et non des contractuels recrutés à la sauvette.

Il faut des mesures de protection des personnels que vous vous refusez toujours à prendre notamment en équipant ceux qui le souhaitent des EPI

Il faut mettre en place une politique cohérente de tests et non organiser en dépit du bon sens et de manière anarchique une campagne médiatique. Il faut en confier les tâches à des professionnels et ne pas surcharger les

écoles et établissements déjà submergés. Nous revendiquons bien entendu la gratuité pour les personnels.

Les personnels sont au bord de la rupture et c'est le moment que choisit le Ministre pour tenter d'imposer des réformes calquées sur le management d'entreprise, la culture du « résultat », la pression dépourvue de sens sur les personnels :

Entretiens de carrière menés sur la base des courbes de résultats aux évaluations nationales, formations en constellation mettant en œuvre la co-observation, l'évaluation externe des établissements notamment par des pairs, restructurations massives des services, destruction et disparition de ceux de jeunesse et sports ...

En tout cas, les très larges mobilisations qui ont lieu dans toute la France et singulièrement en Haute-Loire contre les suppressions de postes, les fermetures de classes attestent du refus des personnels.

Encore hier, ce sont les AESH qui se mobilisaient contre la mise en place des PIAL venant accentuer une précarité déjà insupportable revendiquant un vrai statut et un vrai salaire.

A trop tirer sur la corde, elle est en train de casser et vous ne pourrez longtemps vous réfugier derrière des écrans et refuser d'entendre les personnels et leurs représentants.

Point sur la situation sanitaire!

Les membres du CHSCT D ont eu droit à la même messe que celle servie sur BFM. Il serait irresponsable de demander la tenue des réunions en présentiel. Par contre fermer des lits d'hôpitaux et bourrer les classes, ce n'est pas irresponsable.

L'IA s'autorise désormais à exhorter les représentants syndicaux à faire respecter les gestes barrières.

Mais aucune réponse sur les ouvertures de postes nécessaires pour diminuer les groupes

Aucune réponse sur les tests salivaires et le surcroît de travail qu'ils occasionnent aux directeurs.

Aucune réponse sur l'absence d'équipements de protection individuelle conforme à la législation du travail.

Suite aux tests, le taux de positivité serait de 1.29%

St Germain Laprade: Après la fermeture de la maternelle, des tests salivaires ont été mis en œuvre. L'école est ouverte.

Avis sur les tests salivaires :

La mise en œuvre des tests salivaires dans les écoles demande une préparation administrative en amont conséquente. Il s'agit pour le directeur ou la directrice et son équipe de : prendre connaissance des divers documents, les transmettre aux familles ainsi que les kits de prélèvements, les récolter, assurer les compléments si besoin, répondre aux questions des parents, Tout cela, noyé au milieu des multiples missions du quotidien, demande du temps, beaucoup de temps. Le CHSCT-D demandent à ce que ces tâches n'incombent pas aux directrices et directeurs.

De plus le CHSCT D demande que ces tests soient gratuits pour les personnels et que tout frais supplémentaire soit pris en charge par l'employeur.

Les Dossiers que nous avons pu traiter!

Ecole du Val Vert : La Directrice est en maladie. La mesure la plus pressée de l'IA a été de supprimer un jour de décharge à la collègue qui fait l'INTERIM. L'IA a annoncé qu'elle redonnait le jour supprimé. En revanche les autres demandes des collègues demande d'un service civique , déplacement d'un élève, enseignant en surnombre n'ont pas été prise en compte. **L'IA ne daignant même pas y répondre.**

Ecole de LOUDES : Un enfant lourdement handicapé ne bénéficie pas de l'AESH correspondant à la notification MDPH et ceci depuis près de 3 mois. L'IA est dans l'illégalité.

Elle a donc dû annoncer qu'un AESH serait affecté. Il ne reste plus qu'à espérer que ce collègue ne soit pas pris sur une autre école.

AUREC/LOIRE : un élève très perturbateur a fait l'objet d'un signalement. L'IEN d'abord dans le déni des problèmes rencontrés par les collègues a opté pour un aménagement de scolarité. Cela ne résout rien. Les collègues demandent une orientation en ITEP. **Cette demande a déclenché les sarcasmes de l'IA qui la trouve incompatible avec l'école inclusive. Elle préfère sans doute que cet enfant soit déscolarisé à mi temps. Ca c'est de l'inclusion.!!!**

Les Dossiers que nous n'avons pas pu traiter!

EREA : Les TR qui se succèdent à l'EREA ont saisi le CHSCT pour que les conditions de remplacement permettent d'assurer à la fois des conditions de travail correctes et la continuité pédagogique soit étudiée.

Refus de l'IA d'en discuter. L'EREA serait un établissement incompatible avec l'école inclusive.

Nous mettons en garde l'IA une nouvelle fois sur les conséquences de ses décisions ineptes.

Collège de MONISTROL/LOIRE : les collègues travaillent en sureffectif à t-elle point qu'en pleine période de protocole sanitaire, la promiscuité est telle qu'elle ne permet même pas d'assurer la sécurité. Le problème des conditions de travail liées aux sur effectifs est noyé dans le retrait d'une estrade alors que nous avons soutenu la position AESH et prof, le mobilier devant rester en place

Aucune réponse cohérente de l'IA.

Ecole de LANGEAC : Danger Grave et imminent. Des chutes de matériaux du toit ont nécessité l'intervention des services municipaux.

Ce qui est croquignolesque dans ce dossier, c'est que c'est l'IEN qui demande à la collègue directrice de renseigner le registre de danger grave et imminent qui sert justement à informer la hiérarchie.

BRIOUDE Borie d'Arles : Les collègues ont signalé sur registre avec demande de protection fonctionnelle l'agression dont ils sont victimes de la part d'un parent.

Refus de l'IA d'évoquer la situation pourtant dument remonté à la date du 15 janvier par la directrice.

Collège LAFAYETTE DE BRIOUDE : 2 collègues ont saisi le CHSCT suite à des écrits et propos obscènes les mettant en cause qui auraient été diffusés sur les réseaux sociaux par un élève. **Refus de l'IA d'en traiter.**

Collège de Retournac: une chaîne de communication doit s'installer pour informer le personnel en contact avec des élèves positifs.

Nous souhaitons également évoquer 2 autres situations à Bas en Basset et à Ste Florine (**Refus de l'IA**)

Il fallait oser le dire :

L'existence de l'EREA est incompatible avec l'école inclusive

Signalements Préoccupants

Quelle est la problématique?

Le signalement de fait préoccupants sur des élèves doit être fait. Jusqu'à présent, et afin de protéger les enseignants, l'administration demandait aux IEN (qui ont plus de distance avec les familles) de transmettre ces informations préoccupantes à la CASSED et au Procureur de la république.

Cette démarche avait été rappelée par l'administration lors d'un CHSCT D sur le sujet le 8 avril 2019. Nous nous en étions félicité.

Evidemment quand quelque chose fonctionne, l'IA s'acharne à le détruire. Elle invente avant l'heure un statut de chef d'établissement du 1er degré et lui confie derechef les missions jusqu'alors dédiées aux IEN en matière de signalement.

Les conséquences sont déjà là. Une collègue a été agressée, elle a dû porter plainte, la protection fonctionnelle a été demandée.

Tout cela aurait sans doute pu être évité si la procédure habituelle avait été respectée.

Mais de cela l'IA n'en a cure. Bien cachée derrière son écran, elle laisse les enseignants se confronter aux situations difficiles et transfère toujours ses responsabilités sur les autres. Une constante.

Bilan de l'exercice PPMS

FO a rappelé que la tenue d'un exercice PPMS sans lien avec les plans plus généraux (Plan communal de Sauvegarde) était non seulement non conforme à l'article L.731-3 du Code de la sécurité intérieure mais surtout contreproductif.

Nous avons dénoncé l'usage des téléphones portables personnels dont l'administration a constitué un fichier. C'est également illégal).

Sur ce point l'IA (qui ne manque jamais de toupet) a demandé au conseil départemental (qui ne gère pas les écoles) de fournir un téléphone portable aux directeurs.

FO a également dénoncé le caractère anxiogène de cet exercice en particulier durant cette période. Faut-il que l'École apprenne désormais aux enfants à avoir peur. Les élèves n'ont pas besoin de subir ça en plus.

L'IA qui s'y connaît en psychologie, a réfuté nos arguments.

FO s'est interrogé sur l'une des fiches accompagnant l'exercice où parmi les scénarios figure la possibilité « d'attaquer à plusieurs ».

FO a indiqué que sur le plan de l'organisation, la fin de l'exercice a été signifiée très tardivement ou pas du tout.

Conséquences de l'Evaluation sur la santé des personnels

Le CHSCT D s'est déjà penché sur cette question en 2018 et un avis avait été adopté pour mettre en garde sur ces effets. Mais comme toujours l'administration poursuit sans entendre. Aujourd'hui nous sommes confrontés aux problèmes.

Outre les collègues qui ont fait un recours devant la CAPD, de multiples remontées de collègues font état de remises en cause de leur travail sans que rien ne soit justifié.

L'arbitraire du tableau de compétences bouleverse certains collègues. Tout cela est très traumatisant surtout lorsque c'est assorti de vérités pédagogiques assénées ou d'injonctions à mettre en place telle ou telle méthode.

FO a rappelé que la liberté pédagogique est dans le statut et qu'il n'est pas normal de vouloir imposer une méthode fusse telle gouvernementale.

FO a également dénoncé les pratiques remarquées dans la circonscription de BRIOUDE où l'entretien d'évaluation se fait en référence aux résultats comparés des évaluations nationales et aux catégories socio-professionnelles.

L'IA, elle-même avait assuré que l'évaluation ne servirait pas à ça.

Seule réponse de l'IA: « L'IEN de BRIOUDE fait très bien son travail! » cherchant ainsi à déporter le problème en en faisant un problème de personne.

Commentaire FO: réponse hors sujet comme d'habitude. La vraie question c'est PPCR.

Que l'IA soit assurée que nous ne laisserons pas les collègues être mis en difficulté par des méthodes de management d'entreprise aussi stupides que dangereuses dont le but est de fragiliser les collègues pour les rendre malléables.